

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation :
04/04/2024

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

Date d'affichage :
12/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

Membres présents : M. Guy MICLO - Mme Mélanie BLEICHER - Mme Alexanne CANAL - M. Nicolas CHARNOT - Mme Sarah GROSCLAUDE - M. Sylvain HEIDET - M. Jean KARLE - M. Florent MONCHABLON - M. Mickaël RONDON - M. Michel TEREBUS - Mme Gabrielle VENCK-MILLET

Absents excusés :	Procuration à :
Francis COURBOT	Michel TEREBUS
Florence FIMBEL	Mickaël RONDON
Quentin GUYOD	Guy MICLO

**Objet de la
délibération**

N° 30

**Subvention au
Souvenir Français
pour la création
d'un mémorial
Indochine**

Mme Mélanie BLEICHER a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Souvenir Français sollicite les Communes du Canton de Giromagny aux fins d'obtenir le financement nécessaire pour que la création d'un mémorial du Souvenir d'Indochine soit réalisé et placé au Square du Souvenir de Giromagny.

Le Conseil Municipal, après en délibéré, décide d'octroyer une subvention de 150 € au Souvenir Français pour participer à la création de ce mémorial du Souvenir d'Indochine.

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme.

Le Maire
Guy MICLO

